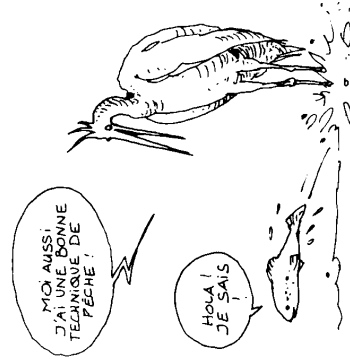


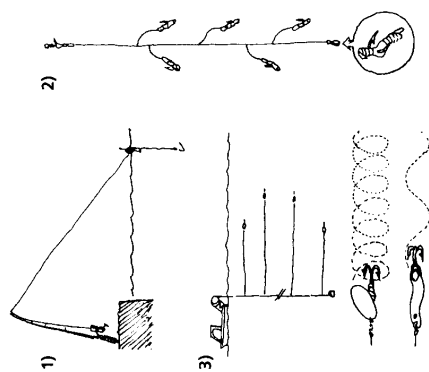
4 La pêche dans le Léman

La pêche est pratiquée dans le Léman depuis 12'000 ans avant J.-C., date à laquelle les premiers habitants s'installèrent sur les rives du lac. Sous l'Empire romain, la pêche est libre. Les premiers droits de pêche apparaissent au Moyen Age. Aujourd'hui, la pêche est régie par de nombreuses lois afin, d'une part d'assurer la pérennité des espèces sensibles et, d'autre part d'assurer le maintien des stocks existants pour en permettre l'exploitation par les pêcheurs. Sur les 30 espèces de poissons du Léman, seules cinq sont activement pêchées et font l'objet d'un commerce: la perche, la truite, l'omble chevalier, le corégone et le brochet.



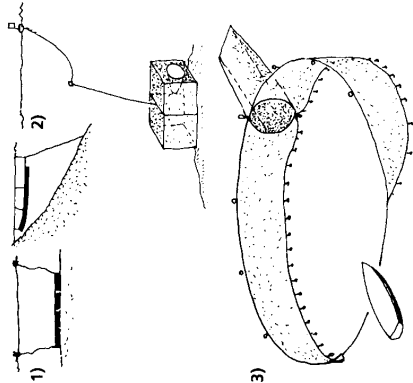
Matériel pour la pêche amateur

- 1) Canne ou cadre garni d'un fil auquel est accroché un seul hameçon et un bouchon. C'est la seule pêche pour laquelle un permis n'est pas nécessaire.
- 2) Canne ou cadre muni d'un fil avec 5 hameçons garnis de différents leurres (pêche à la gamba). Cette pêche est spécialement utilisée pour la capture des perches.
- 3) Fil d'acier déroulé à partir d'un bateau. Le long de ce fil, divers leurres (cuillères, répliques de poissons, etc.) sont fixés et immergés soit proche de la surface ou en profondeur. On capture ainsi principalement des truites, des ombles et des brochets.

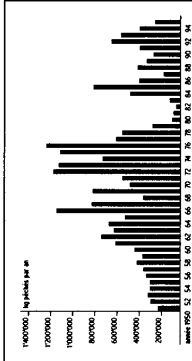
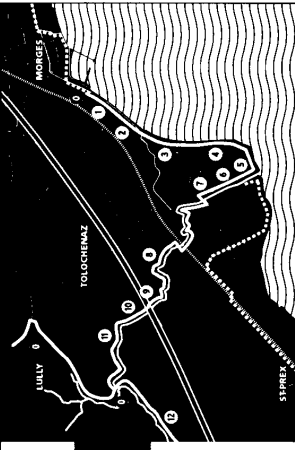


Matériel pour la pêche professionnelle

- 1) Filets de différentes mailles tendus en profondeur (filet de fond), ou proche de la surface (filets de lève). Cette pêche permet de capturer principalement les truites, les corégones, les perches ou les ombles en fonction de la profondeur de pose.
- 2) Nasses (cages en métal) pour capturer les perches.
- 3) Grand filet tendu à partir d'un bateau muni en son centre d'une poche (monte). Le pêcheur entoure un secteur à l'aide de son filet qu'il ramène ensuite à bord de son bateau, capturant ainsi activement les bancs de poissons présents.



SOURCE: NOËL CHARMILLOT



Évolution de la pêche

Le 80% environ du revenu des pêcheurs professionnels provient de la perche. Or, au début des années 80, la pêche de la perche s'est effondrée.

En raison de l'eutrophisation (augmentation de la quantité de matières nutritives dans l'eau), les perches grandissaient beaucoup plus vite, à tel point qu'elles atteignaient la taille minimale de capture avant de s'être reproduites au moins une fois. Ainsi, en toute légalité, les pêcheurs ont capturé presque tous les géniteurs, si bien que la population s'est effondrée faute de juvéniles (les parents avaient été capturés avant de pouvoir pondre). Il a fallu diverses modifications de lois pour que les géniteurs soient à nouveau partiellement protégés et que la population se recompose petit à petit à partir de la fin des années 80.